



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre juin à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :

Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Christian LANDRE, Madame Gilda SARANDAO, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Anne GALLO, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

Pouvoirs :

Monsieur Michel BONNEAU donne pouvoir à Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :

Monsieur Abdelkrim MAY, Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Madame Manuela ROMERO est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

Solidarité Enfance Jeunesse

D2025_46 CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - BILAN DE L'APPEL A PROJETS 2025

Madame Marie-Thérèse MUNOZ rappelle au Conseil Municipal que la Ville de Torcy est signataire du Contrat de Ville, « Contrat engagement Quartiers 2030 » mis en place sur le territoire communautaire et dont la Communauté Urbaine Creusot Montceau (C.U.C.M), assure le pilotage administratif et apporte l'ingénierie nécessaire à l'animation du dispositif.

Les orientations de ce contrat de ville s'adressent aux quartiers définis par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains.

Elles ont l'ambition de permettre le développement des actions qui visent à réduire les écarts constatés entre ces quartiers et le reste du territoire communal. Le contrat de ville est centré sur trois piliers, déterminés par la loi du 24 février 2014 :

- La cohésion sociale ;
- Le développement économique, l'emploi et l'insertion ;
- Le renouvellement urbain et le cadre de vie.

Plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés au titre de l'appel à projets 2025 dans le cadre du « contrat engagements quartiers 2030 ». Ils ont fait l'objet d'un avis favorable du comité de pilotage. Le tableau ci-après détaille l'ensemble de ces actions.

Nom du projet	Présentation du projet	Portage	Subventions			
			État Contrat de Ville	État DRAC	CAF71	Région BFC
Projet coopération franco-péruvien	Organisation d'un séjour au Pérou en collaboration entre les espaces jeunes de Torcy et d'Autun dans le cadre d'un projet de coopération internationale.		7 000€		8 000€	
Dictée intergénérationnelle	Organisation d'une dictée ouverte à les âges, par le conseil citoyen, avec la présence de Grand Corps Malade.		4 000€		3 000€	
Time line	Projet culturel		3 500€			
Sortir du quartier	Organisation de sorties et mini-camps au sein des différents services de la commune (Centre de Loisirs, espace ados, Service Familles)		4 000€			
Bel Été à Torcy	Manifestation estivale qui permet d'offrir des activités de loisirs, sportives et culturelles aux enfants de la commune, ainsi que des temps de soutien scolaire. A travers plusieurs temps forts cette manifestation permet de renforcer la cohésion sociale, et les échanges entre les habitants.					5 000€
PRE	Programme de Réussite éducative		21 000€			
Mieux comprendre le monde professionnel pour y trouver sa place	Accompagnement des élèves de 3 ^e dans leur recherche de stages et organisation de temps spécifiques avec les acteurs économiques de la commune		2 000€			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;
Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;
Vu le Décret n° 2024-1036 du 15 novembre 2024 modifiant certaines dispositions de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine relatives aux contrats de ville et à la participation des habitants à l'élaboration de la politique de la ville.
Vu la délibération n°2024-045 du 25 juin 2024, portant renouvellement du contrat de Ville dénommé Contrat Engagement Quartiers 2030 ;
Vu la délibération n°2025-005 du 09 avril 2025, portant approbation du Budget Principal 2025;
Vu l'appel à projets 2025 auquel la ville a donné suite ;
Considérant les projets présentés et validés par le COPIL du Contrat de Ville le 06 mai 2025, et les montants de subventions accordés.
Entendu le rapport de Madame Marie-Thérèse MUNOZ et sur sa proposition ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE VALIDER** les montants de subvention obtenus à l'issue de l'appel à projets 2025 du contrat de ville auquel la Ville de Torcy a répondu, ci-annexés ;

Article 2 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (17 voix Pour).

Le Maire,
Philippe PIGEAU




The seal is circular with the text 'MAIRIE DE TORCY' at the top and '71210' at the bottom. In the center, it features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross, with the words 'MAGISTRAT' and 'MUNICIPAL' on either side.

Manuela ROMERO,
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 25 JUIN 2025

et publié, affiché ou
notifié le 25 JUIN 2025

Le Maire,




The seal is circular with the text 'MAIRIE DE TORCY' at the top and '71210' at the bottom. In the center, it features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross, with the words 'MAGISTRAT' and 'MUNICIPAL' on either side.